



## Rapport du contexte Lemboulas- 820013

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel  
Très perturbé



Domaine  
Intermédiaire



Catégorie piscicole  
2ème catégorie



Biocénotype  
de 6.3 à 6.5



Surface  
24165.52 hectares



Espèce repère  
Barbeau fluviatile, Chevaine,  
Goujon, Toxostome, Vairon

### Photos du contexte:



**Auteur(s):** FDAAPPM82  
**Localisation:** Saint-Arthémie



**Auteur(s):** FDAAPPM82  
**Localisation:** Montpezat



**Auteur(s):** FDAAPPM82



**Auteur(s):** FDAAPPM82  
**Localisation:** Lafrançaise

## Diagnostic en date du 01/12/2025:

**Répartition de l'espèce: Morcelée**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

**Cycle biologique: Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

**Abondance: Limitée**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance  $\geq 3$ **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées**

## Synthèse état des lieux et diagnostic:

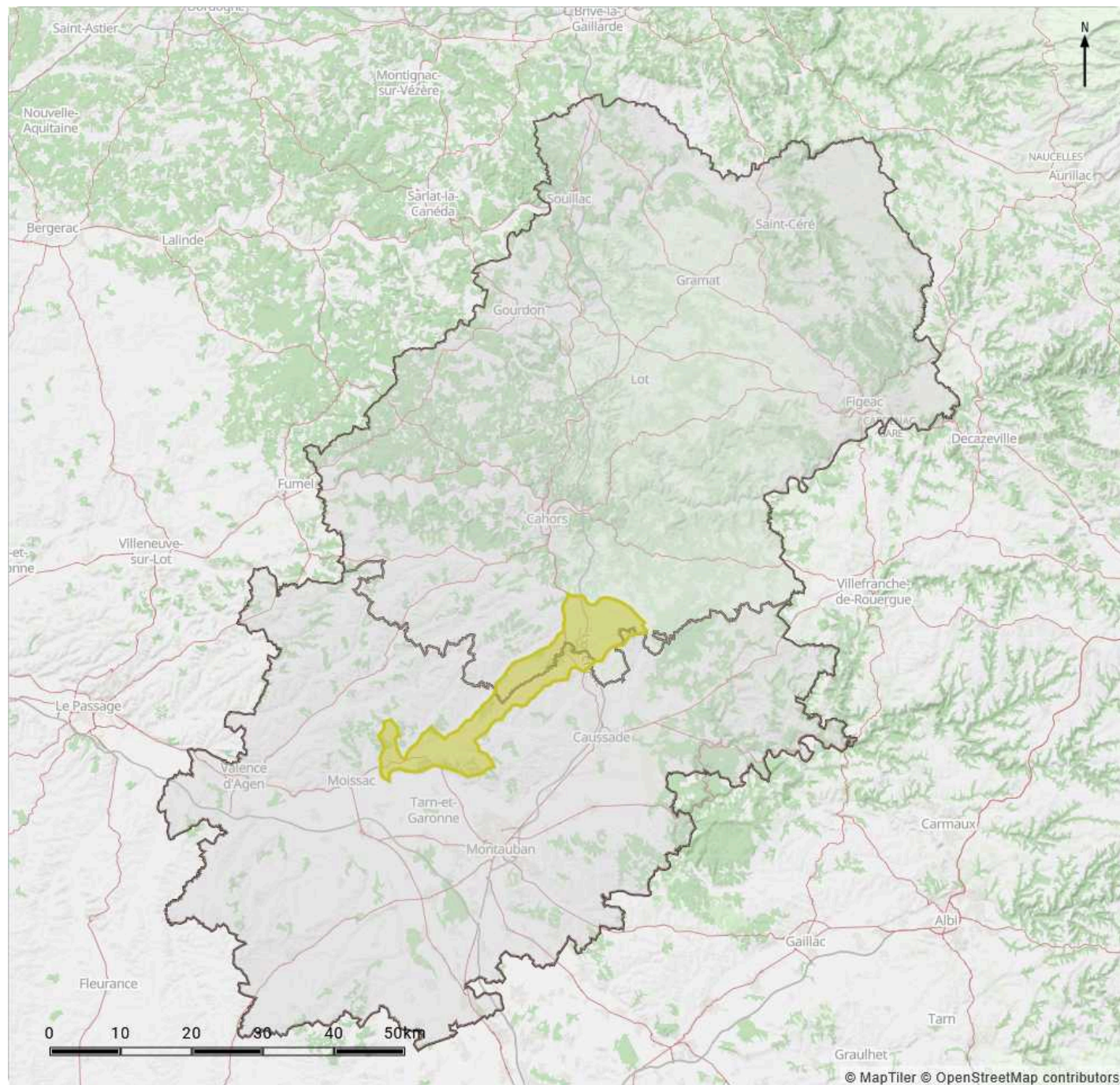
Le contexte présente de nombreux facteurs limitants. Les étiages sont importants. Il s'agit par exemple du cours d'eau présentant le plus grand nombre de plans d'eau sur son bassin versant. La densité de seuils est importante et se traduit par la création de nombreuses zones d'influences lenticques mais aussi un colmatage des sédiments et une augmentation de la température depuis l'amont vers l'aval. Les étiages sont ainsi particulièrement sévères et les ruptures d'écoulement et assèchs affectent alors toute la moitié amont du cours d'eau.

De même, l'état hydromorphologique observé avec Salamandre est plutôt mauvais.

Au final, ces facteurs limitants induisent des dérives des peuplements piscicoles. Sur la partie amont du Lemboulas et sur les affluents, de faibles diversités spécifiques et de faibles densités sont observées. Cela s'explique par les débits estivaux peu importants qui réduisent la capacité d'accueil du milieu. Sur la partie aval du Lemboulas, les débits restent faibles mais ils permettent l'implantation d'une plus grande diversité de cyprinidés rhéophiles, mais aussi d'espèces limnophiles.

Les peuplements observés présentent néanmoins un certain potentiel, en témoignent les populations de lamproies ou de chabots recensées.

Localisation du contexte:

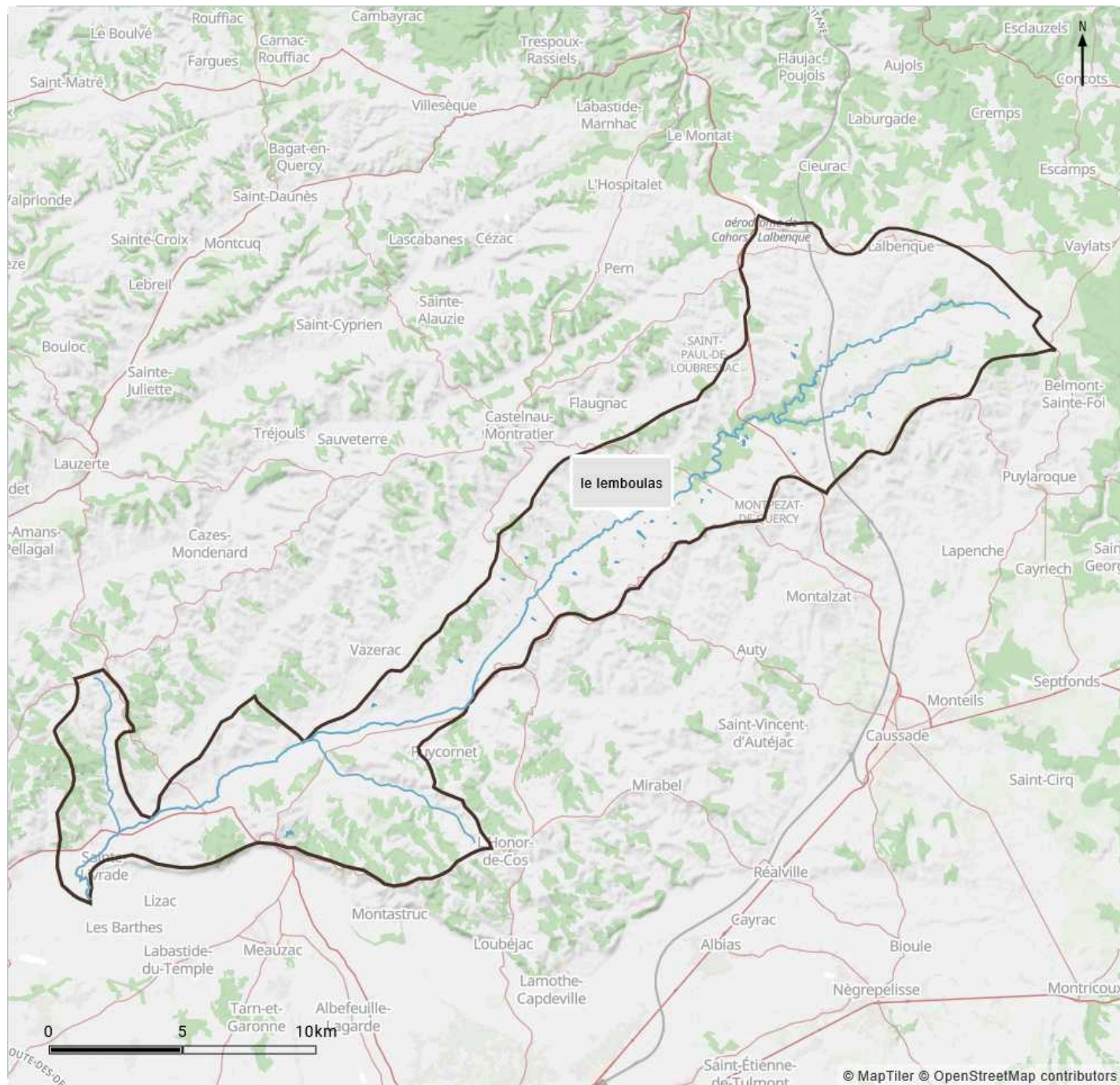


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

## Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

## Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

## Hydrographie:

## Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: le lemboulas (57.99 km)
- Linéaire dans le contexte: 57.99 km

## Affluents:

- Nom des Affluents: le Petit lembous (0.123 km), la Lupte (0.055 km), Ruisseau de Léouré (8.846 km), le Rieutord (8.592 km), le lembenne (6.679 km), le lembous (0.074 km)
- Nombre total d'affluents: 6

**Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 82.358 km**

**Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: 60**

**Plan d'eau, bassin, réservoir:**

INCONNU (0.54 ha),INCONNU (0.74 ha),INCONNU (0.9 ha),INCONNU (3.73 ha),INCONNU (1.01 ha),INCONNU (0.52 ha),INCONNU (1.04 ha),INCONNU (1.13 ha),INCONNU (0.75 ha),INCONNU (0.72 ha),INCONNU (0.76 ha),INCONNU (0.87 ha),INCONNU (0.98 ha),INCONNU (0.56 ha),INCONNU (0.53 ha),INCONNU (1.45 ha),INCONNU (0.73 ha),INCONNU (1.17 ha),INCONNU (1.15 ha),INCONNU (0.9 ha),INCONNU (1.15 ha),INCONNU (1.57 ha),INCONNU (1.07 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (1.6800000000000002 ha),INCONNU (2.88 ha),INCONNU (1.52 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (0.88 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (0.53 ha),INCONNU (0.52 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (0.54 ha),INCONNU (4.03 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (0.68 ha),INCONNU (0.71 ha),INCONNU (0.58 ha),INCONNU (0.75 ha),INCONNU (1.55 ha),INCONNU (1.56 ha),INCONNU (3.61 ha),INCONNU (0.64 ha),INCONNU (0.66 ha),INCONNU (2.89 ha),INCONNU (0.9 ha),INCONNU (0.53 ha),INCONNU (1.03 ha),INCONNU (0.52 ha),INCONNU (0.58 ha),INCONNU (1.18 ha),INCONNU (1.18 ha),INCONNU (0.56 ha),INCONNU (0.63 ha),INCONNU (0.9 ha),INCONNU (1.24 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (1 ha)

## Observations sur l'hydrographie :

### Hydromorphologie

Le Lemboulas présente un état hydro-géomorphologique très dégradé, dès son entrée dans le département et celui-ci continue de se détériorer jusqu'à l'embouchure du cours d'eau dans le Tarn. Les résultats observés sur les affluents sont encore plus mauvais, notamment sur le Petit Lembous et la Lupte.

Les cours d'eau du contexte présentent d'importants linéaires recalibrés ou rectifiés, aussi caractérisés par une succession de seuils et donc de retenues lenticulaires engendrées par ces ouvrages. Il en résulte des vitesses faibles, un colmatage très important et une faible diversité d'habitats. De plus, la ripisylve, quand elle est présente, est souvent déconnectée, conséquence des recalibrages et de l'incision du cours d'eau. Ainsi, elle a une influence faible et ne permet plus d'améliorer cette faible diversité d'habitats.

### Hydrologie

#### Etat initial

Le QSP est de 5,2 l/s/km ; au vu de la surface du bassin versant drainé, la ressource en eau semble naturellement faible sur ce contexte. Concernant la sévérité des étiages, le rapport entre le QMNA5 et le QMM est de l'ordre de 1%, même pour l'année 2017-2018. Les étiages sont importants sur ce contexte. Le VCN10 quinquennal confirme ces observations, avec des non-respects des DOE selon les années.

#### Pressions sur la ressource en eau

La pression sur la ressource en eau est significative pour les prélèvements à destination de l'irrigation, alors que les prélèvements pour l'eau potable sont eux présents uniquement sur la partie amont du Lemboulas. Avec plus de 1200 plans d'eau recensés sur le contexte, pour une surface en eau 5 fois supérieure à la surface des cours d'eau, l'influence des plans d'eaux sur le contexte est elle aussi à prendre en compte.

#### Complément FDAAPPMA

Au final, les pertes de capacité d'accueil engendrées par des assècs ou ruptures d'écoulements sont surtout présentes sur les affluents du Lemboulas, notamment pour le Lembous et le Petit Lembous. Le Lemboulas, malgré une faible ressource en eau sur la partie amont diminuant la capacité d'accueil, est moins affecté sur sa partie aval.

### Thermie

Sur le Lemboulas, les données thermiques collectées montrent une légère augmentation, de l'ordre du degré, de la température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds. Il ressort une température relativement élevée sur le Lemboulas et sur ses principaux affluents dès les parties situées à l'amont des cours d'eau. En effet, les températures estivales observées sont plus élevées que pour les autres contextes localisés à proximité.

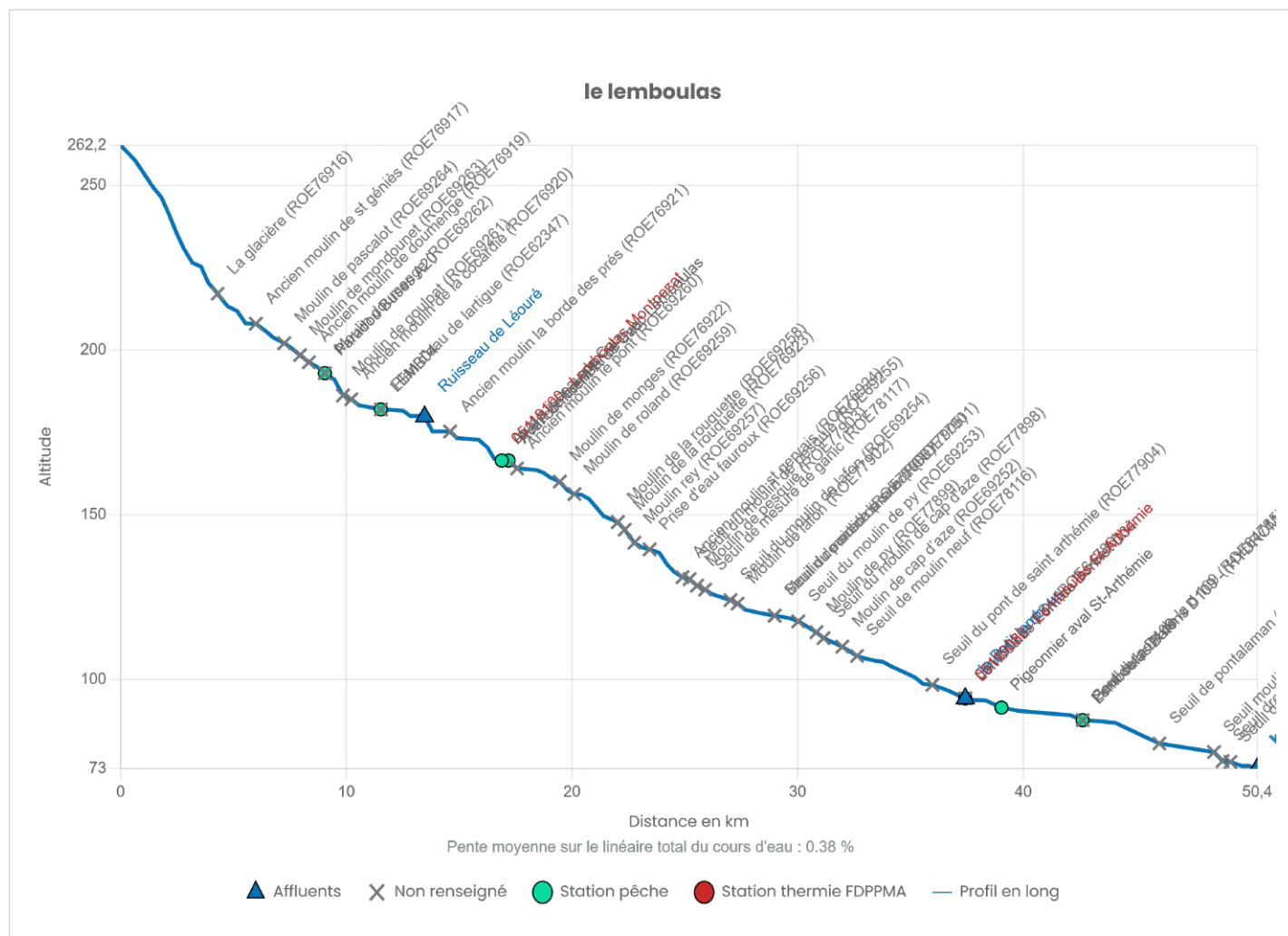
Au final, les températures n'entraînent pas de contrainte thermique particulière pour l'accomplissement du cycle biologique des cyprinidés rhéophiles. Elles permettent notamment la réalisation de la fraie de l'ensemble des espèces repères. Toutefois, ces résultats traduisent l'influence cumulée de perturbations présentes sur ce contexte, qui seront présentées et mises en corrélation avec les données thermiques dans la suite de cette fiche contexte.

## Stations hydrologiques:

Fournisseur: Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) Date d'intégration: 30/10/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Code station	Etat écologique	Régime	Fiche de synthèse
05920002	Le Lemboulas à Molières		<a href="http://www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05920002/synthese">www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05920002/synthese</a>
05964020	Le Lemboulas à Lafrançaise [Lunel]		<a href="http://www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05964020/synthese">www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05964020/synthese</a>
05920001	Le Lemboulas à Castelnaud-Montrater		<a href="http://www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05920001/synthese">www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/05920001/synthese</a>

## Altimétrie du cours d'eau principal:



**Réglementation:**Continuité écologique:

LE LEMBOULAS À L'AMONT DU MOULIN LARTIGUE( classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#) )  
 LE LEMBOULAS À L'AVANT DU PONT DU LIEU-DIT LESPARRE (COMMUNE DE MONTFERMIER)( classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#) )  
 LE LEMBOULAS ET SES AFFLUENTS DU MOULIN DE LARTIGUE AU PONT DU-LIEU DIT LESPARRE (COMMUNE DE MONTFERMIER)(  
 classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#) )  
 LE RUISSEAU DES PRADELS( classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#) )

Contrat de milieu:

Aveyron Aval-Lère

Installations classées:

ANNE-MARIE DELON( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 APEM( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )  
 BAPTISTE Antoine( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 BOYER Marius( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )  
 CHENIL IXARDEL GARAIALDE VINCENT( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 COLAS SUD-OUEST Sa( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )  
 COLAS SUD-OUEST SA( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )  
 COURDESSES AIME( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 CUQUEL JEAN CLAUDE( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 DALTA( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 DAMAINE DE GENIBRAL( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 EARL DE BOURDELIS - CALMELS GILLES( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 EARL DE COUSSOL VERGNES( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 EARL DES HUGOTS-CALVET( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 EARL LES TERRES DE LABORIE( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 EARL NOTRE DAME LAVERGNE( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 ELEVAGE DU CLOS DE COMPOSTELLE( classement: Autorisation [Fiche descriptive](#) )  
 ERDMANN MARLIES( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 EUROVIA GRANDS PROJETS FRANCE( classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#) )  
 FINANCIERE CM Sas (CHAUSSON MATERIAUX)( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 FOURNIOLS JEAN-PAUL( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 GAEC BONNET MM. BONNET( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 GAEC COUDERC( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 GAEC DE LASPLANES RATZ( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 GAEC DES AUQUES M.BARTHES J.( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 GAEC DES MARONNIERS( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 GINIBRE PHILIPPE( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 Groupe ERI SA( classement: Autorisation [Fiche descriptive](#) )  
 HOHENGARTEN Yannick( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 LES JARDINS DE LAFRANCAISE( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 MONSIEUR KEVIN DUPONT TIGNOL( classement: Autorisation [Fiche descriptive](#) )  
 MOOG ET FILS GARAGE( classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#) )  
 PAPREC Plastiques Sas( classement: Autorisation [Fiche descriptive](#) )  
 PLANAVERGNE Sa( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 PONS MENUISERIES( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )  
 RÉCUPÉRATION SERVICES AUTO ROCHIS( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )  
 SIEEOM DU SUD QUERCY( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )  
 SIORAT Sas( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )

Natura 2000:

Pelouses de Lalbenque( FR7300915, [Fiche descriptive](#) )  
 Serres de Saint-Paul-de-Loubressac et de Saint-Barthélémy, et cause de Pech Tondut( FR7300917, [Fiche descriptive](#) )  
 Serres de Labastide-de-Penne et de Belfort-du-Quercy( FR7300919, [Fiche descriptive](#) )

Parc(s) Naturel(s):

Causses du Quercy( FR8000039, [Fiche descriptive](#) )

Plagepomi:

Le Lemboulas : Tout le cours( Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé )

Réservoir(s) biologique(s):

BV DE LA RIVIÈRE LE LEMBOULAS DU MOULIN DE LARTIGUE AU PONT DU LIEU DIT LESPARRE (COMMUNE DE MONTFERMIER)  
 LE LEMBOULAS  
 RUISSEAU DE CAU  
 RUISSEAU DE LÉOURÉ

Sites(s) inscrit(s) classé(s):

Château d'Espagnol et ses abords( 1421113SIA10, )  
Église de Saux, cimetière et leurs abords( 1421210SIA11, )  
Château de Ste-Livrade( 1441003SIA12, )

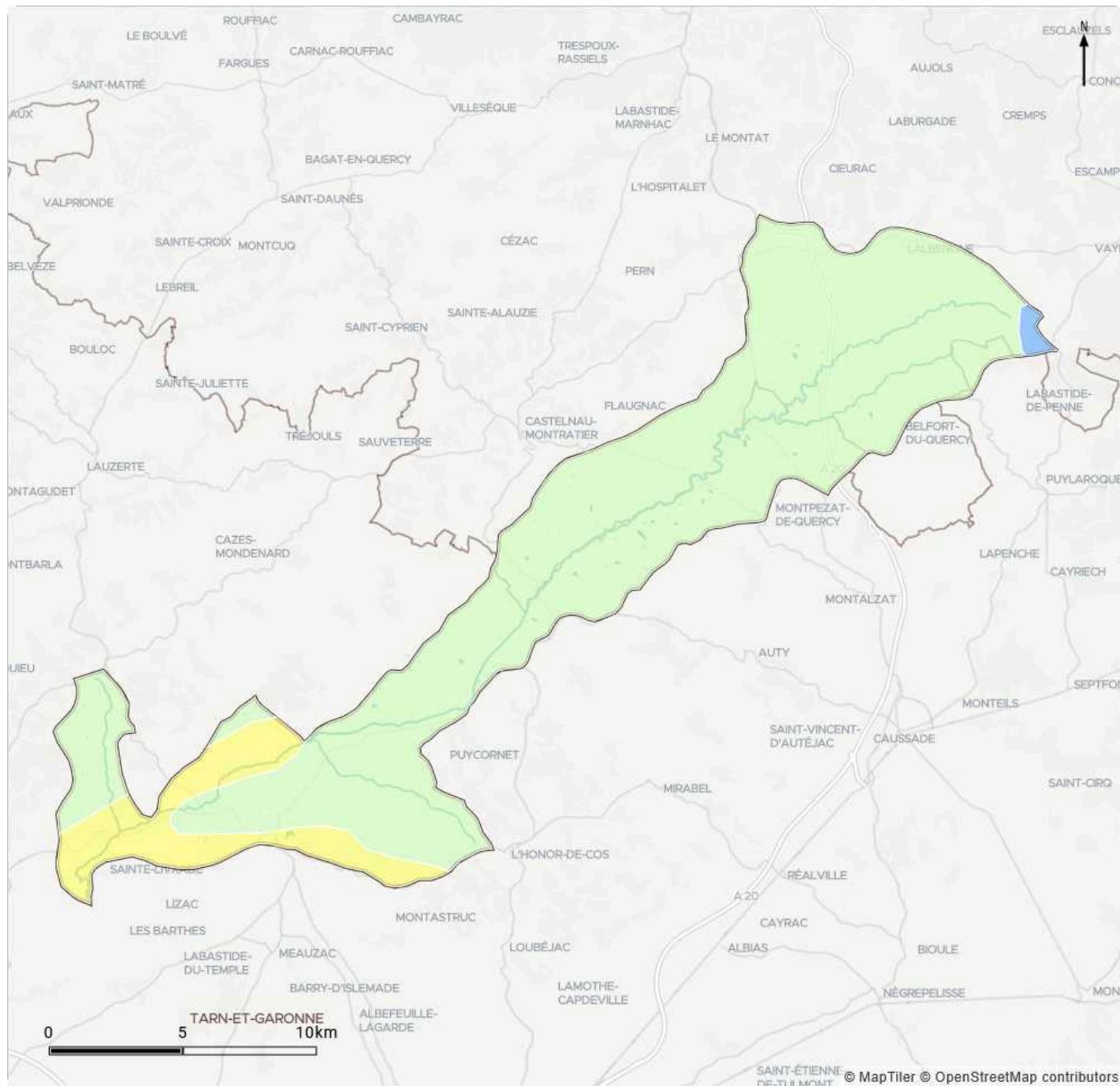
Znieff:

RUISSEAU DU LEMBOULAS ET RUISSEAUX AFFLUENTS( 730010289, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
SERRES DE SAINT-PAUL DE LOUBRESSAC( 730010333, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
PLATEAU DE MARCENAC ET DE SAINT-HILAIRE( 730010341, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
PELOUSES SÈCHES DES BOUYSSOLS ET DE CONQUEFAUNES( 730010342, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
TALUS ET COTEAUX DU CHÂTEAU DES MOTHES( 730010583, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
PELOUSES MARNO-CALCAIRES DU PLATEAU DE BELFORT-DE-QUERCY ET LABASTIDE-DE-PENNE( 730010591, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
BOIS DE BAGNOLS( 730010981, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
ZONE DE L'AÉRODROME DE CAHORS-LALBENQUE( 730010992, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
PELOUSES DES BORIES ET DE COURNESSE ET PRAIRIES DES TERRIERS( 730010993, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
BASSE VALLÉE DU TARN( 730030121, classement: 2 [Fiche descriptive](#) )  
PRAIRIES HUMIDES DE LABARTHE( 730030200, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )  
BUTTE DE SIRECH( 730030221, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )

Zone de répartition des eaux:

05461( 05461, )  
05821( 05821, )

### Géologie:

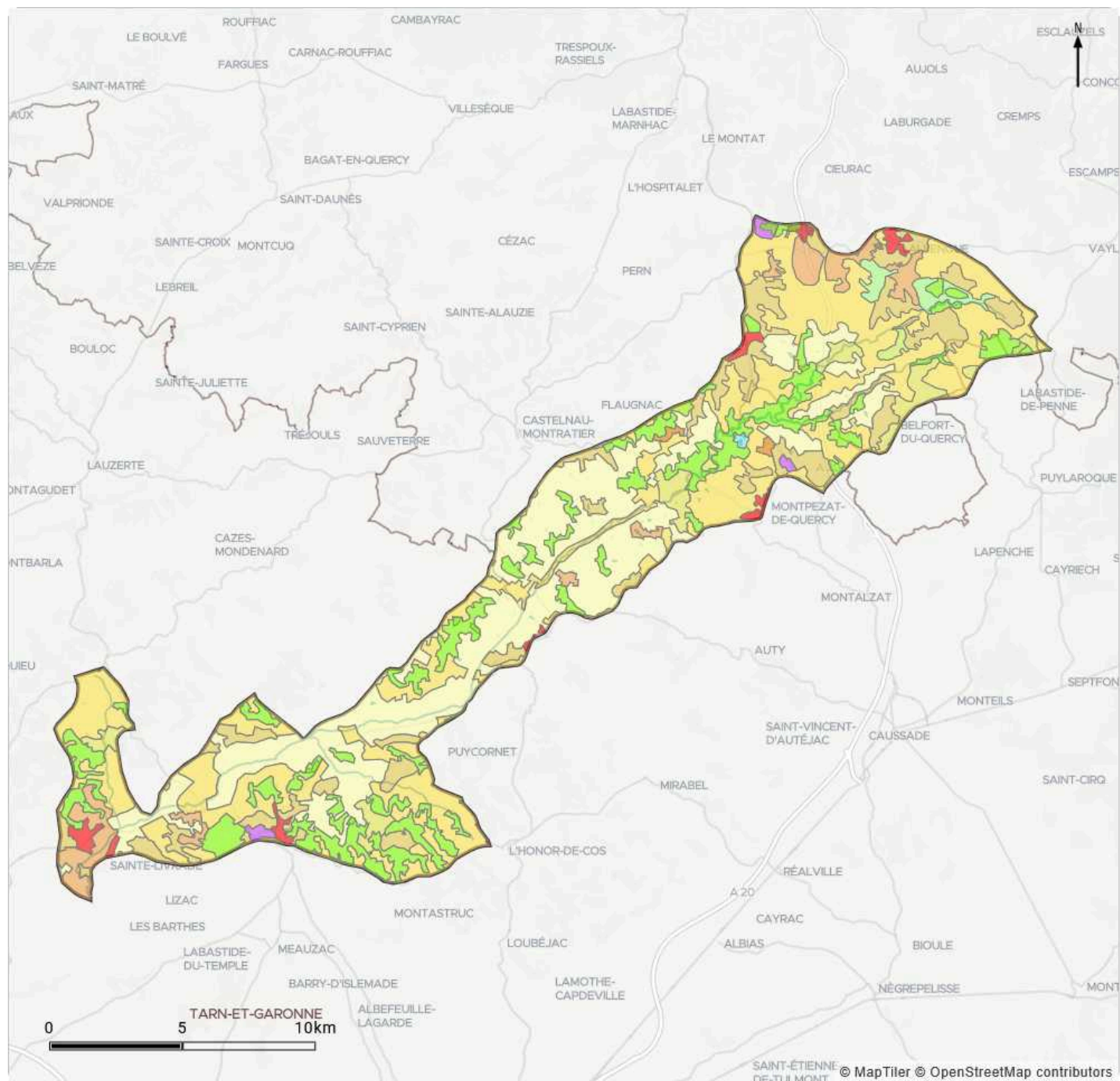


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

#### Légende

- Argiles
- Calcaires, marnes et gypse
- Sables

## Occupation du sol:

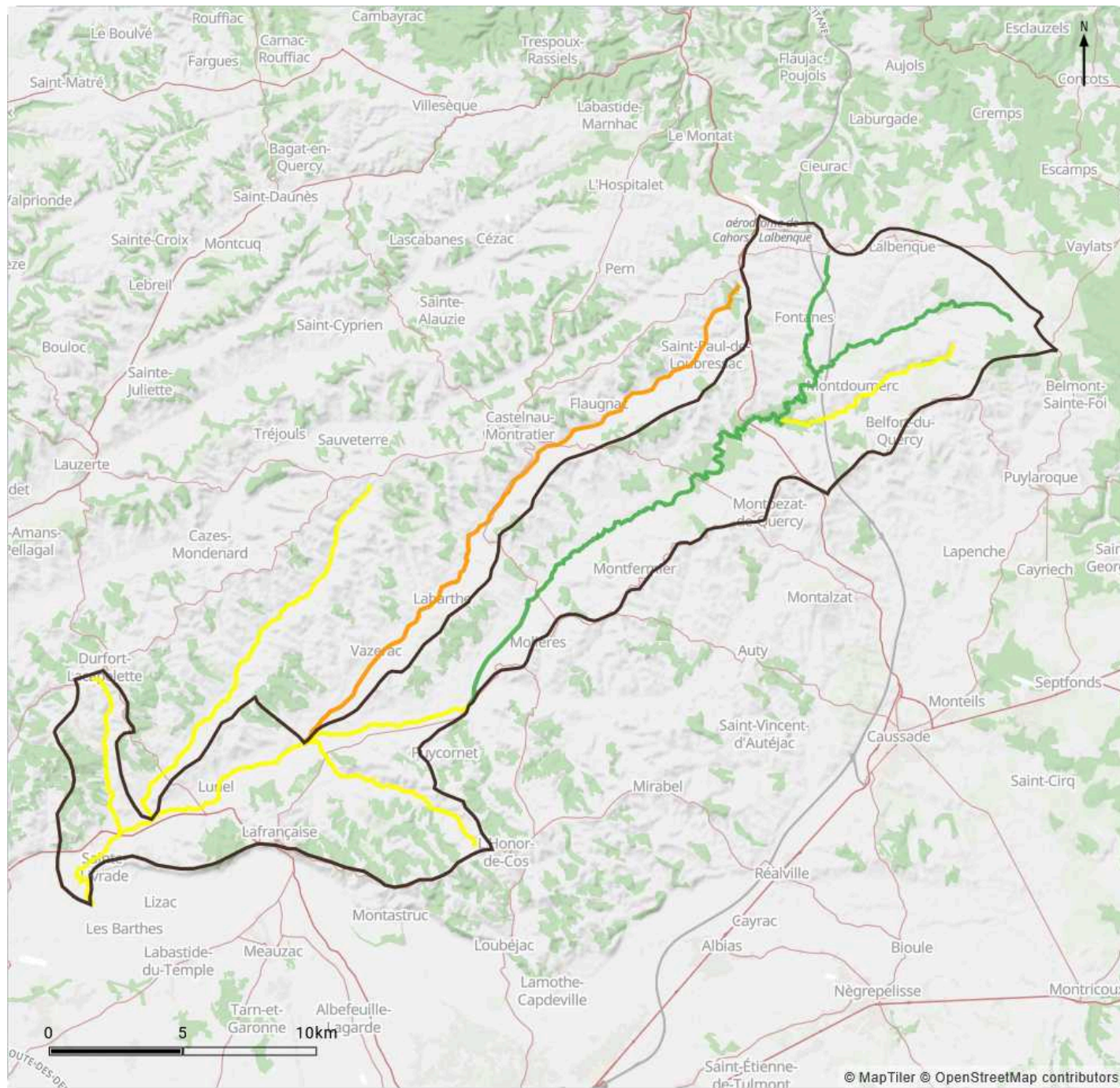


Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 Conditions d'utilisation | [En savoir plus](#)

## Légende

- Aéroports
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de feuillus
- Landes et broussailles
- Pelouses et pâturages naturels
- Plans d'eau
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits
- Vignobles
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

### Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

#### Etat ou potentiel écologique

— Très Bon — Bon — Moyen — Médiocre — Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
<a href="#">FRFR193</a>	Le Lemboulas de sa source au confluent du Petit Lembous	Bon	Bon	Bon état 2015	2015
<a href="#">FRFR193_1</a>	Ruisseau du Boulou	Bon	Bon	Bon état 2021	2021
<a href="#">FRFR360</a>	Le Lemboulas du confluent du Petit Lembous au confluent du Tarn	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
<a href="#">FRFR360_4</a>	Le Lembous	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
<a href="#">FRFR193_2</a>	Ruisseau de Léouré	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
<a href="#">FRFR360_2</a>	Ruisseau de Lembenne	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027

<a href="#">FRFR360_1</a>	La Lupte	Médiocre	Bon	Objectif moins strict	2027
---------------------------	----------	----------	-----	-----------------------	------

## Peuplement piscicole:

### Données générales:

Zonation piscicole: Zone à barbeau supérieure

Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Toxostome, Vairon

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Poissons migrateurs: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Ecrevisse de Louisiane, Poisson-chat, Perche soleil

### Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèces occasionnelles: Ablette, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Black-bass à grande bouche, Brème commune, Carassin commun, Carpe commune, Chabot, Gardon, Grémille, Lamproie de Planer, Ecrevisse de Louisiane, Poisson-chat, Perche, Perche soleil, Rotengle, Toxostome

Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot

### Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Toxostome, Vairon

Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Lamproie de Planer

## Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

### Sous contexte Lemboulas amont

Sur la partie amont du Lemboulas localisée à l'entrée dans le département, le peuplement piscicole approché par la station de Montpezat (Aval Cau) ne comprend que trois espèces de cyprinidés rhéophiles (Goujons, Chevesnes, Vairons), dans des densités assez faibles. Ces résultats s'expliquent par des étiages particulièrement sévères durant la période estivale sur ce secteur. Les observations lors de la pêche réalisée en 2012 indiquent une station en rupture d'écoulement où le Lemboulas n'était plus composé que de poches d'eau rares. Il s'agit du principal facteur limitant qui explique la dégradation du peuplement piscicole composé uniquement des espèces de cyprinidés rhéophiles les moins exigeantes.

Les captures d'espèces limnophiles sont anecdotiques et les faibles débits estivaux de ce site ne permettent pas le maintien de ces populations. Enfin, l'apparition d'écrevisses Américaines (*Orconectes limosus*), traduisant l'effet des zones lenticques, est à suivre sur la station.

Ainsi, ce secteur ressort comme moyennement perturbé à cause des faibles débits estivaux limitant la population de cyprinidés rhéophiles. Néanmoins, il possède un bon potentiel illustré par la présence de Lamproies de Planer, éléments supplémentaires traduisant le potentiel de l'habitat. Il en est de même pour la recapture de Chabots sur cette station en 2018 alors qu'ils n'avaient pas été observés en 2012.

### Sous Contexte Lemboulas Aval

Davantage en aval, les débits plus importants permettent l'implantation du Barbeau Fluviatile qui n'était pas présent à l'amont. Néanmoins, les densités observées sont faibles et le principal cyprinidé présent sur la station est le Chevesne, espèce repère la moins exigeante. Les espèces limnophiles sont présentes régulièrement lors des pêches, avec des populations d'Ablettes et de Pseudorasbora sûrement issues d'alevinages. Il en est de même pour les Perches Soleil recensées lors de tous les inventaires. Les populations de ces deux espèces susceptibles de créer un déséquilibre écologique sont donc à surveiller. Les autres stations confirment ces observations.

La faible capacité d'accueil est ici visible dans la composition du peuplement par les faibles densités observées en cyprinidés rhéophiles. De plus, les classes de tailles pour le Barbeau Fluviatile et le Chevesne comprennent des individus adultes et juvéniles. Néanmoins, le peuplement est dominé par des individus juvéniles. Les nombreux recalibrages et rectifications peuvent entraîner des étalements de la lame d'eau avec une uniformisation des faciès. Les débits sont donc plus importants sur ce secteur mais les étiages restent importants, et la CA faible. Cela se traduit par un peuplement déséquilibré, ou seules quelques fosses sur la station permettent le maintien d'individus adultes, de tailles plus importantes.

### Enjeux Migrateurs

Enfin, pour les espèces migratrices, le Lemboulas et ses affluents font l'objet d'un classement en liste 1. Les pêches montrent que les Anguilles sont présentes sur tout le bassin hormis sur les secteurs amont des différents cours d'eaux. Cela s'explique par les difficultés à la montaison de par la présence de nombreux ouvrages anthropiques mais aussi par les faibles débits estivaux, limitant la capacité d'accueil.

### Complément macroinvertébré

Sur le Lemboulas, les résultats sont intéressants au vu des notes obtenues avec les indicateurs. Néanmoins, les peuplements observés sur les deux stations ne sont pas diversifiés. Aussi bien pour la station de Montpezat que pour la Station St Arthémie, le peuplement est peu diversifié et comprend de nombreuses espèces pollueurésistantes. Ces données mettent en avant les vitesses faibles, le colmatage très important et les faibles diversités d'habitats observées sur ces deux stations. Dans le même temps, au vu des taxons observés, les deux stations semblent aussi présenter une dégradation de la qualité de l'eau, d'ordre organique.

## Espèces remarquables:

Aucune espèce renseignée

## Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
10/09/25	Le Lemboulas	Labarthe	D34	Non renseigné	FDPMA	FDAAPPMA 82	Ablette, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Carpe commune, Chevaine, Goujon, Lamproie de Planer, Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane, Poisson-chat, Perche soleil, Pseudorasbora, Vairon
10/09/25	Le Lemboulas	Vazerac	Pont de la D109	Non renseigné	FDPMA	FDAAPPMA 82	Ablette, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Louisiane, Perche soleil, Pseudorasbora, Vairon
10/09/24		Montpezat-de-Quercy	Aval ruisseau de Cau			FDAAPPMA 82	Chevaine, Vairon, Goujon, Lamproie de Planer, Chabot, Ecrevisse de Louisiane
10/09/24		Labarthe	D34			FDAAPPMA 82	Ablette, Pseudorasbora, Perche soleil, Carassin commun, Ecrevisse américaine, Poisson-chat, Black-bass à grande bouche, Ecrevisse de Louisiane, Chevaine, Vairon, Goujon, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile
20/09/23		Labarthe	D34			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Ablette, Loche franche, Gardon, Perche, Black-bass à grande bouche, Anguille d'Europe, Lamproie de Planer, Barbeau fluviatile, Pseudorasbora, Ecrevisse de Louisiane, Vairon, Carpe commune, Carassin commun, Perche soleil
07/10/22		Montpezat-de-Quercy	Aval ruisseau de Cau			FDAAPPMA 82	Chevaine, Gardon, Vairon, Goujon, Chabot, Perche, Ecrevisse américaine
07/10/22		Labarthe	D34			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Vairon, Loche franche, Poisson-chat, Perche soleil, Ablette, Ecrevisse de Louisiane, Ecrevisse américaine, Perche, Black-bass à grande bouche, Gardon, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile
02/09/20		Labarthe	D34			FDAAPPMA 82	Tanche, Perche, Barbeau fluviatile, Poisson-chat, Perche soleil, Rotengle, Black-bass à grande bouche, Goujon, Anguille d'Europe, Vairon, Loche franche, Ablette, Chevaine, Ecrevisse américaine
02/09/20		Montpezat-de-Quercy	Aval ruisseau de Cau			FDAAPPMA 82	Chabot, Goujon, Vairon, Tanche, Gardon, Chevaine, Ecrevisse de Louisiane, Ecrevisse américaine, Lamproie de Planer

## Gestion et halieutisme:

### Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
Montpezat de Quercy	AAPPMA	17.66	17.68	0
Lizac	AAPPMA	9.12	19.64	0
Moissac	AAPPMA	3.98	43.77	0
SM Lemboulas	AAPPMA	20.04	36.54	0
Vazerac	AAPPMA	8.63	39.92	0
Lafrançaise	AAPPMA	21.51	25.05	0

### Type de gestion des 5 dernières années:

Les déversements de truites sont orientés sur les secteurs présentant des enjeux patrimoniaux moins importants et réfléchis selon les enjeux halieutiques. Dans le même temps, les déversements de cyprinidés rhéophiles (goujon notamment) ont été arrêtés. Néanmoins, les quantités de truites mises en place sur ce contexte restent importantes.

Le diagnostic a mis en évidence des peuplements intéressants, avec une forte influence de la capacité d'accueil sur la composition du peuplement piscicole. En atteste la présence sur certaines stations de déficit des cohortes des espèces repères entre les individus adultes et juvéniles. Le contexte apparaît au final moyennement perturbé.

Pour l'ensemble de ces raisons, la FDAAPPMA 82 préconise de **conserver une gestion raisonnée sur ce contexte**, conformément aux préconisations du PGP en cours d'action (espèces, densités, nombre de lâchers, secteurs, en fonction de la demande...). La couverture du contexte par la mise en place de PGP est aussi à poursuivre.

## Diagnostics et pressions anthropiques:

### Pressions principales:

Nature: Altérations hydromorphologiques

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Travaux anciens de recalibrage/rectification/reprofilage

Géologie/pédologie et occupation des sols

Impact état fonctionnel:

- Homogénéisation des habitats et des vitesses d'écoulements
- Ripisylve non fonctionnelle (perte habitat, réduction de l'autoépuration, augmentation de la température...)
- Colmatage des sédiments
- Abaissement de la nappe et assèchement des zones humides
- Incision du lit mineur, et déconnexion du lit mineur et du lit majeur (déconnexion de la ripisylve, perte de la dynamique latérale, abaissement de la nappe...)
- + Géologie/pédologie et occupation des sols : sensibilité au colmatage et au concrétionnement des substrats

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Ouvrages anthropiques, seuils et radiers de pont

Localisation:

39 ouvrages sur le linéaire du Lemboulas

Description:

Barrages et seuils de moulins, radiers de pont - Retenues lenticues

Impact état fonctionnel:

- Altération de la continuité écologique (Cloisonnement des populations piscicoles, obstacle à la montaison et dévalaison des espèces migratrices)
- Altération de la continuité sédimentaire (piégeage de la charge sédimentaire → déficit sédimentaire et érosion à l'aval des ouvrages)
- Zones lenticues artificielles induites :
  - Diminution de la qualité de l'eau : réchauffement, eutrophisation...,
  - Accroissement des populations d'espèces limnophiles et « invasives »
  - Piégeage des MES → colmatage des substrats

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie et altérations des débits

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...)

Impact état fonctionnel:

### **Régime Hydrologique**

Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques avec Altération de la capacité d'accueil pour les espèces les plus sensibles liées à l'augmentation de la température de l'eau et la réduction de la capacité d'auto-épuration (qualité de l'eau)

### **Plans d'eau et retenues colinéaires - Prélèvements**

- Diminution de la ressource en eau (évaporation, prélèvements AEP et irrigation) → amplification de l'étiage
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)

### **Géologie**

- Infiltration et résurgences

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

## Synthèse des actions préconisées:

### Priorité absolue:

**Intitulé:** Diversifier les écoulements et les habitats

**Localisation:**

Tout le contexte

**Description:**

Implantation de banquettes minérales, Blocs dispersés, entretien sélectif du bois mort... Restauration ou création d'une ripisylve

**Effet attendu sur les espèces repère:**

Amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement par la diversification des habitats

**Effet attendu sur le milieu:**

Amélioration de l'hydromorphologie, de l'auto-épuration et de la thermie par la restauration des composantes de l'habitat (vitesses, hauteurs d'eau, substrats et connexion lit mineur lit majeur...)

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

**Intitulé:** Améliorer la gestion quantitative afin d'assurer un débit suffisant à l'étiage

**Localisation:**

Tout le contexte

**Description:**

Limitier les prélèvements (agriculture/industrie/AEP) Limiter l'impact des plans d'eau et des retenues collinaires en assurant des débits réservés Sensibilisation pour la préservation des zones humides existantes et restauration de nouvelles Implantation, densification et restauration de la ripisylve

**Effet attendu sur les espèces repère:**

Gain en capacité d'accueil du milieu pour les espèces repères

**Effet attendu sur le milieu:**

Amélioration des débits estivaux, et donc de l'attractivité du milieu pour les espèces repères. Sur les secteurs présentant les plus faibles débits (Affluents, Barguelonne), l'amélioration de la diversité et des densités serait significative

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation C: Agir pour assurer l'équilibre quantitatif (2022-2027)

**Intitulé:** continuité écologique et sédimentaire et restauration des habitats

**Localisation:**

Tout le contexte

**Description:**

Effacement, Arasement partiel ou échancrure de seuil et obstacles à l'écoulement Pour les moulins, possibilité de démantèlement des vannes et portiques ou scellement des vannes levées Mesure d'accompagnement : reprofilage des berges, réimplantation d'une ripisylve, et diversification des écoulements et habitats

**Effet attendu sur les espèces repère:**

Effacement, Arasement partiel ou échancrure de seuil et obstacles à l'écoulement Pour les moulins, possibilité de démantèlement des vannes et portiques ou scellement des vannes levées Mesure d'accompagnement : reprofilage des berges, réimplantation d'une ripisylve, et diversification des écoulements et habitats

**Effet attendu sur le milieu:**

Amélioration de la qualité de l'eau (température, charge organique, physico-chimie...) et des substrats

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

### Priorité modérée:

**Intitulé:** Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

**Localisation:**

Tous les BV

**Description:**

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

**lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:**

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

## Synthèse des préconisations:

### MAC/RAC 1 Restauration de la capacité d'accueil par l'atténuation des pressions sur la ressource en eau

Les débits estivaux observés sur ce contexte sont très faibles, et de nombreux secteurs présentent régulièrement des ruptures d'écoulements ou assecs, sur le Lemboulas mais aussi sur les différents affluents. Les inventaires piscicoles réalisés confirment l'importance de la ressource en eau par rapport à la diversité, densité et biomasse de cyprinidés rhéophiles observés. Malgré d'autres facteurs limitants, les stations localisées sur la partie aval, par rapport aux stations en amont, présentent des populations de cyprinidés rhéophiles plus importantes de par une meilleure disponibilité de la ressource en eau.

### MAC/RAC 2 Restauration de la capacité d'accueil par la diversification des habitats et effacement des obstacles

Le diagnostic a montré que les débits estivaux sont le principal facteur limitant de ce contexte, mais la CA est aussi affectée par la faible diversité d'habitats. Ainsi, ce second module d'action couplé avec le premier pourrait permettre une amélioration significative de la fonctionnalité du contexte. Mais des actions sur des secteurs localisés sur la partie aval et intermédiaire du Lemboulas, où les débits sont plus importants, pourraient déjà être effectuées.

L'effacement de nombreux ouvrages sur ce contexte pourrait être envisagé. Il en résulterait une amélioration de l'habitat favorable au développement de l'espèce repère, tout comme l'amélioration de la continuité écologique et la suppression des effets secondaires engendrés par ces seuils (réduction de la qualité de l'eau, piège de charge solide, peuplements limnophiles...). De par le nombre important d'ouvrages recensés sur le contexte une première étape est envisageable pour les ouvrages ne disposant plus d'usages et pour lesquels des démarches volontaires d'abandon de la mise en eau des biefs serait possible, dans l'optique de rendre transparent l'ouvrage aux continuités écologiques et sédimentaires. Puis, des démarches de suppressions de certains seuils prioritaires pourraient être envisagées dans un second temps.

De même, sur les secteurs recalibrés et rectifiés, la réalisation d'actions visant à diversifier les écoulements peut être poursuivie, à l'image des travaux déjà entrepris sur le Lemboulas en aval de la D109. Sur ces secteurs, l'habitat est généralement peu intéressant car homogène et peu diversifié. De plus, ces travaux induisent aussi un élargissement du lit mineur et donc l'étalement de la lame d'eau, limitant encore la CA.

### RAC 3 Restauration de la continuité piscicole

Pour les ouvrages ne pouvant pas être supprimés ou rendus transparents par ouverture des vannes pour les moulins, la mise en place de dispositifs de franchissement est à envisager. Ceux-ci permettraient de limiter le cloisonnement des populations de cyprinidés rhéophiles, mais surtout d'assurer la remontée des espèces migratrices. Ces actions sont ainsi à envisager dans un second temps, en priorité sur les ouvrages situés les plus en aval du contexte. La mise en place de ces dispositifs est ainsi à développer et s'inscrit dans un cadre positif.

### RAC4 Amélioration des connaissances

Les démarches d'acquisition de connaissances sur ce contexte sont à continuer par la FDAAPPMA. Elles permettent d'affiner la compréhension du fonctionnement du milieu, d'identifier et comprendre les altérations du milieu, ainsi que les facteurs limitants à leur origine. De plus, ces données pourraient notamment être précieuses dans le cadre de futurs projets. Le suivi mis en place depuis plusieurs années permet aussi d'observer les éventuelles évolutions du territoire (amélioration ou dégradation).

## Gestion piscicole préconisée:

### Gestion globale préconisée: **Gestion raisonnée**

#### Observations:

Depuis le précédent PDPG, les pratiques d'haliéutisme développées sur ce contexte ont évolué dans la continuité des orientations du précédent PDPG, une gestion raisonnée a été mise en place, et celle-ci est à poursuivre. Les déversements de truites sont orientés selon les enjeux haliéutiques. Néanmoins, les quantités déversées restent très importantes, notamment sur certains secteurs ne présentant pas encore de PGP.

Dans le même temps, les déversements de cyprinidés rhéophiles (goujon notamment) ont été arrêtés. Comme l'a mis en évidence le diagnostic, ces populations sont dépendantes de la capacité d'accueil du milieu ; des déversements n'apparaissent donc pas nécessaires.